Paie & Charges sociales, pratiques avancées - *Niv.2*

Comptabilité
Gestion | Paie

Eligible CPF : NON

Durée : Sur devis (2J)

Tarif : Sur devis

Groupe : 4 max.

Formateur :
Professionnel et expert de la paye.
Formateur confirmé.

Objectifs :
Acquérir les règles de calcul des charges sociales pour des bulletins de salaire complexes.

Profil stagiaire :
Gestionnaire de paie, RH, Comptable.

Prérequis :
Connaître les fondamentaux de la paie.

Il est important que les gestionnaires de paie connaissent les règles de calcul des charges sociales et notamment pour le traitement des frais professionnels, avantages en nature. Autant de sujets sensibles en cas de contrôle URSSAF que cette formation vous propose de traiter avec expertise.

Compétences visées :

- Connaître les particularités relatives aux différents contrats de travail, apprentissage, professionnalisation, temps partiel, CDD, cadre.
- Savoir traiter les absences pour maladie, accident du travail, maternité, …
- Maîtriser le traitement des frais professionnels et des avantages en nature.

Programme :

Les différents contrats de travail et leurs exécutions :
La durée légale du travail - Les forfaits jours des contrats cadre.
Les heures supplémentaires : répartition et contingent annuel.
Contrat d'apprentissage et de professionnalisation – Les stages (écoles).

Calcul du salaire brut :
Le salaire de base et le temps de travail effectif, temps partiel.
Indemnité de précarité (CDD).
Base de calcul des droits aux congés payés, loi du maintien et du 10e.
Les heures supplémentaires et la loi TEPA.
Les différents temps de repos (Compensateur, récupération, ...).

La gestion des absences :
Les absences non-indemnisées.
Les absences pour maladie, indemnités journalières de SS, le maintien de salaire.
Maternité, congé de paternité, congés pour évènements familiaux.
Accident du travail et maladie professionnelle.

Les charges sociales patronales et salariales :
Détermination des montants de base soumis aux cotisations URSSAF, assurance chômage, maladie, vieillesse, retraite, prévoyance...
Cotisations aux caisses de retraite complémentaires (AGIRC, ARRCO), la GMP.
Fiscalité sociale : la CSG et la CRDS. (Le forfait social, ...).

Frais professionnels et les avantages en nature :
Valoriser les avantages en nature : voiture, repas, NTIC, …, soumis à cotisations.
Les frais de déplacements, de repas.
Les chèques restaurants.

Gérer la fin ou la rupture d'un contrat de travail :
Démission - Rupture conventionnelle.
Licenciement économique – Licenciement pour faute grave, pour faute lourde.
Le solde de tout compte.

Choix pédagogiques :

Formation opérationnelle composée de nombreux exercices pratiques permettant de valider et d'évaluer les acquis.
Attestation délivrée à l'issue de la formation.

formation@effiskill.com
04 72 18 51 18

Consultez notre offre :
www.effiskill.com

Référentiel National Qualité
Audité par
BUREAU VERITAS
Certification